

Vulnérabilités

Il est aujourd'hui courant d'employer des expressions comme « jeunes en difficulté » ou « jeunes en situation de précarité ». Le recours à l'expression « jeunes vulnérables » ou « jeunes en situation de vulnérabilité » est plus récent. La notion de vulnérabilité fait référence à la pauvreté et l'exclusion dont elle croise plusieurs enjeux. Plus précisément, la vulnérabilité se situe entre l'intégration et l'exclusion, et la catégorie de vulnérable entre celles d'intégré et de marginal ou de disqualifié.

La vulnérabilité est donc une « zone intermédiaire, instable, qui conjugue la précarité du travail et la fragilité des supports de proximité » au sein de laquelle les individus sont « en situation de flottaison » (Castel, 1995). Les individus seraient tous potentiellement vulnérables, mais ceux n'ayant pas les ressources pour s'adapter aux règles du jeu et répondre aux injonctions sociales le seraient encore davantage et paraîtraient responsables de leur échec.

La jeunesse, un âge de la vulnérabilité ?

Les jeunes sont vulnérables au même titre que le reste de la population. Néanmoins, ils se construisent en tant qu'individus et s'intègrent dans la société dans un contexte d'incertitude où leur vécu et leur parcours sont le résultat de l'articulation entre leurs ressources sociales et leur capacité à s'adapter aux normes de la société et à accepter individuellement les conséquences de leurs choix. La question de la vulnérabilité se poserait à ce niveau-là. Le nonaccès et la nonpossession des attributs, qu'ils soient matériels ou relationnels, ou la difficulté à se construire comme jeune induirait une situation de vulnérabilité. Les analyses des conséquences de l'allongement de la jeunesse, bien qu'elles ne s'y réfèrent pas directement, pointent

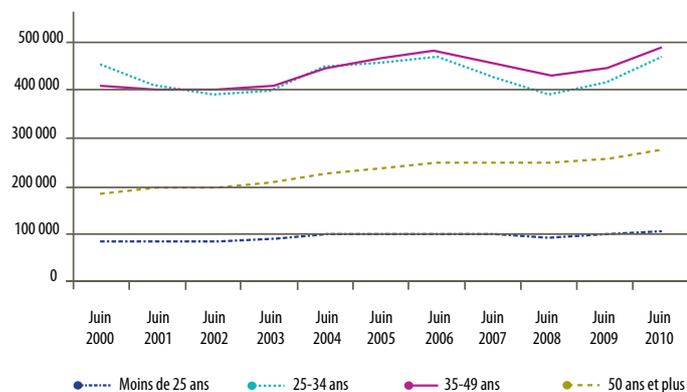
en fait des états, des situations ou des processus de vulnérabilité qui semblent s'accroître actuellement, mais qui sont aussi considérés comme étant inhérents à cet âge de la vie.

Spécificités des systèmes d'aide en direction des jeunes

Face à l'incertitude grandissante des parcours d'accès à l'âge adulte, la dépendance croissante des jeunes par rapport à leur famille semble s'imposer comme une évidence. Elle est assumée par les choix qui sont faits par les politiques publiques en 1988, et renouvelés en 1992, de n'ouvrir le revenu minimum d'insertion (RMI) qu'au-delà de 25 ans puis, en 1994, par les décisions relatives au relèvement de l'âge de versement des prestations familiales et l'élargissement de leurs conditions d'attribution aux familles dont les enfants majeurs ne poursuivent pas d'études (commissariat général au Plan, 2001). La création du revenu de solidarité active (RSA), bien qu'elle ait été l'occasion de rouvrir le débat sur l'existence d'un revenu social pour les jeunes, n'a finalement pas introduit de changement majeur sur ce plan puisque cette prestation n'est ouverte aux jeunes actifs de moins de 25 ans que s'ils ont travaillé au moins deux ans au cours des trois dernières années.

graphique 1

Nombre de bénéficiaires du RMI, de l'API ou du RSA socle en fonction de l'âge



Champ : France métropolitaine.

Sources : CNAF (données brutes), publiées dans : Périgord A., Donné S., Mathieu F., 2010, « Les bénéficiaires du RSA fin juin 2010 », Études et résultats, n° 744.

De fait, l'aide financière qui leur est apportée est quasiment systématiquement associée à des mesures d'insertion professionnelle et dépend fortement des propositions des prescripteurs, conseillers de missions locales le plus souvent, mais aussi travailleurs sociaux ou intervenants du milieu associatif. Ces professionnels sont chargés de permettre une conti-

nuité des parcours d'insertion grâce à la mobilisation des mesures d'insertion professionnelle et des aides sociales. En France, comme dans la plupart des pays européens, les jeunes entrants sur le marché du travail subissent particulièrement les effets de la crise, ce qui se traduit, notamment, par de forts niveaux de chômage et d'emploi précaire (voir la fiche Repères « Emploi »).

Des politiques publiques pour répondre aux situations de vulnérabilité ?

Depuis plusieurs décennies, l'action publique en faveur de la jeunesse s'est progressivement renforcée en France, en impliquant plusieurs types d'acteurs, au premier rang desquels figurent les collectivités locales et, au second rang, l'État. Il faut en effet souligner le nombre important d'initiatives locales et la montée en charge des collectivités territoriales dans les réponses apportées aux jeunes vulnérables. Les dispositifs d'aide aux jeunes en difficulté sont fragmentés et dépendent largement des politiques menées au niveau local, ce qui introduit de fortes inégalités entre les territoires (Loncle, 2011). Néanmoins, si la jeunesse focalise une partie significative de l'attention de l'opinion publique, les politiques

tableau 1

Caractéristiques des jeunes en premier accueil en mission locale en 2010

	Hommes (%)	Femmes (%)	Ensemble (%)
Âge au premier accueil			
16 ou 17 ans	17	13	15
18 à 21 ans	53	55	54
22 à 25 ans	30	32	31
Niveau de formation initiale			
Au moins bac +2 (niveau I, II ou III)	6	10	8
Baccalauréat (niveau IV avec diplôme)	18	27	22
Niveau baccalauréat sans diplôme (niveau IV sans diplôme)	7	8	8
CAP-BEP (niveau V avec diplôme)	22	22	22
Niveau CAP-BEP sans diplôme, sortie de 2 ^{de} ou 1 ^{re} (niveau V sans diplôme)	17	13	15
Première année CAP-BEP, sortie de 3 ^e (niveau V bis)	18	14	16
Sortie avant la 3 ^e générale (niveau VI)	11	7	9

Champ : ensemble des jeunes reçus en premier accueil en 2010.

Source : Parcours 3 (extraction novembre 2011, traitement DARES).

Publié dans : CNML, « Missions locales, bilan et chiffres d'activité 2010 », www.cnml.gouv.fr/IMG/pdf/Bilan_chiffres_2010_activite_ML.pdf

publiques la concernant sont peu développées et souvent fortement sectorisées. Les politiques qui s'adressent plus particulièrement à la jeunesse vulnérable sont d'autant plus difficiles à qualifier que ce vocable n'est pas toujours utilisé dans les dispositifs ou par les acteurs.

Les associations pour répondre aux besoins des jeunes

Du côté associatif, l'offre proposée aux jeunes s'appuie sur des associations généralistes prenant en charge la jeunesse de manière non sélective (comme l'informa-

tion jeunesse, l'éducation populaire ou les foyers de jeunes travailleurs) et sur des associations plus spécialisées ayant des publics cibles plus fermés (missions locales, points d'accueil et d'écoute jeunes, maisons des adolescents...). Cette offre associative participe à la construction d'un véritable maillage de la prise en charge de la jeunesse vulnérable dans les territoires. Elle fonctionne en réseau et facilite les liens entre les différents interlocuteurs susceptibles d'intervenir dans le suivi des jeunes.

Yaëlle Amsellem-Mainguy,
à partir du dossier de la revue
Agora débats/jeunesses, n° 62

Bibliographie

- *Agora débats/jeunesses*, 2012/3, n° 62, « Les jeunes vulnérables face au système d'aide publique », Loncle P., Douard O. (coord.)
- Baudelot C., Establot R., 2000, *Avoir 30 ans en 1968 et 1998*, Paris, Seuil.
- Bidart C. (dir.), 2006, *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, Paris, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats jeunes ».
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard (rééd. Folio essais, 2000).
- Dubet F., 2010, « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », in Hamel J., Pugeault-Cicchelli C., Galland O., Cicchelli V. (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social ».
- Lima L., 2012, « Les jeunes vulnérables : laboratoire de l'État social actif », in Labadie F. (dir.), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2012*, Paris, La Documentation française.
- Loncle P., 2011, « La jeunesse au local, comment analyser les spécificités locales dans les interventions publiques ? », *Sociologie*, vol. II, n° 2, pp. 129-147.
- Pugeault-Cicchelli C., Cicchelli V., Ragi T., 2004, *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sciences sociales et société ».
- Vulbeau A. (dir.), 2001, *La jeunesse comme ressource. Expérimentation et expérience dans l'espace public*, Toulouse, Erès.